**L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**34ème Session : Angola**

**Intervention de la Turquie**

 **Genève le, 07.11.2019**

Monsieur le président,

-Nous remercions la Délégation d’Angola pour la présentation de son rapport national.

-Nous suivons les réformes administratives, sociales et économiques en cours en Angola, qui ont pris de l'ampleur, en particulier après le succès des élections tenues en septembre 2017.

-Nous nous félicitons de la ferme détermination du gouvernement angolais à poursuivre cet important processus au profit de l'Angola.

-Nous prenons note de la ratification des instruments internationaux en mars 2019 et pensons que cela constitue un autre exemple du désir du gouvernement et de l’Assemblée nationale angolais de poursuivre ce processus.

-Nous notons et saluons la phase actuelle de l’adoption d’une stratégie nationale des droits de l’homme pour 2019-2022, qui vise à renforcer la capacité des Angolais à promouvoir, défendre et surveiller les droits de l’homme sans interruption et espérons qu’elle sera bientôt achevée.

-Nous nous félicitons de l'adoption du nouveau Code pénal en janvier 2019, qui constitue selon nous un pas important vers plus d'égalité et de justice.

-Parallèlement à l'adoption d'un nouveau code pénal, nous notons les efforts déployés en vue d'une réforme judiciaire avec l’adoption de la loi n ° 2/15 en février 2019 pour renforcer le système judiciaire national qui constitue un élément de protection des droits et de renforcement du bien-être du peuple angolais.

- Enfin et surtout, nous nous félicitons sincèrement des mesures prises par l'Angola pour lutter de manière globale contre la corruption et l'impunité par le biais d'une volonté politique résolue.

-Nous exprimons les vœux de succès à la Délégation de l’Angola dans la mise en œuvre des recommandations formulées au cours de cet examen.

Merci.